

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 1 de 5	
		Fiche n° 20500	Version : 4.2
Fourmis Poudre		Date de création : 01/2002	
		Mise à jour : 25/10/2018	

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur de produit :

Nom commerciale : Fourmis Poudre
 Marque : Subito, Beast-Off
 Type de produit : 18 - Insecticide, acaricide et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes.
 Produit biocide selon la directive 98/8/CE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Usage : Insecticide à usage ménager.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Identification de la société : SPRING
 4 rue Blaise Pascal - ZI du bois de leuze
 13310 Saint Martin de Crau
 Tél : 04 90 47 17 66 / Fax : 04 90 47 23 55
oliviersubito@free.fr
www.springsubito.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Centre Anti-Poison de Marseille : 04 91 75 25 25
 Numéro Orfila : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange :

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement selon le règlement 1272/2008 :



ATTENTION

Phrase de risque :

H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H410 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P261 : Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P403 + P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P312 : Appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.

P391 : Recueillir le produit répandu.

P501 : Eliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie ou dans les ordures ménagères conformément à la réglementation nationale.

Autres dangers :

Aucun dans des conditions normales.

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 2 de 5	
		Fiche n° 20500	Version : 4.2
Fourmis Poudre		Date de création : 01/2002	
		Mise à jour : 25/10/2018	

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Contenance de la formulation	N° CAS	N° CE	N° EINECS	Classification de la substance	
					Reglement 1999/45/CE :	CLP
Tétraméthrine	5 g/kg	7696-12-0	231-711-6		N : R50/53	H410
Cyperméthrine	10 g/kg	52315-07-8	257-842-9		Xn : R20/22 Xi : R37 N : R50/53	H332 ; H302 H335 ; H410
GERANIOL	0,98 g/L	106-24-1	200-076-7			H318 ; H317 H315

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Transporter le patient à l'air libre.

Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau sous-jacente.

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion : L'ingestion de grandes quantités de produit est peu probable sauf en cas d'acte délibéré. Dans ce cas, boire 1 à 2 verres d'eau dans lesquels on aura mis en suspension du charbon actif induire le vomissement si le patient est conscient. Consulter obligatoirement un médecin.

Antidote : Sulfate d'atropine : 2 à 5 mg par voie intraveineuse à intervalles réguliers de 15 minutes. Maintenir pendant 48H.

Traitement : En général le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Poudre ininflammable. CO2, eau pulvérisée.

Risques spéciaux : Fumées toxiques pouvant se former lors de la combustion des produits ou de leur exposition à la chaleur.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Les intervenants doivent être qualifiés et munis d'appareils respiratoires homologués.

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 3 de 5	
		Fiche n° 20500	Version : 4.2
Fourmis Poudre		Date de création : 01/2002	
		Mise à jour :25/10/2018	

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Dans le cas d'exposition importante utiliser des appareils de protection Respiratoire.

Précautions pour la protection de l'environnement : Protéger les égouts pour éviter tout risque de pollution. Les déversements devront être acheminés vers des centres de traitement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Ne pas fumer, ne pas boire, ne pas manger pendant l'utilisation. Eviter les expositions répétées.

Conseil d'utilisation : Ventilez les locaux de travail..

Stockage : Stocker sous clé et sous abri à l'écart des sources de chaleur à une température inférieure à 35° et supérieur à 0°C

Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux.

Conserver hors de portée des enfants.

Ne pas stocker à des températures inférieures à 0°C - Ce produit craint le GEL

Matières incompatibles : Bases et oxydants forts

Matériaux d'emballage recommandés : Emballages d'origine en PET et PE

Matériaux d'emballage déconseillés : Emballages en acier non revêtu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle : Eviter la création de fumées ou brouillards.

Il est recommandé de maintenir la concentration de l'air en brouillard au dessous de 5 mg/m3.

Equipements de protection individuelle : Porter gants, vêtements, masques et lunettes de protection lorsqu'un contact avec l'œil est susceptible de se produire.

Changer immédiatement tout vêtement souillé.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Poudre

Couleur : Ambrée

Odeur : -

PH : pas applicable

Point éclair : NC

Unités d'explosivité : NC

Inflammabilité (solide, gaz) : NC

Densité relative : NC

Masse volumique apparente :

Hydro solubilité: Entière

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 4 de 5	
		Fiche n° 20500	Version : 4.2
Fourmis Poudre		Date de création : 01/2002	
		Mise à jour :25/10/2018	

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Eviter le stockage à des températures supérieures à 35°C et inférieures à 0°C

Matières à éviter : Bases et oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Une décomposition incomplète génère de la fumée et des gaz dangereux dont le monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxyde de soufre, acide phosphorique, acide chlorhydrique, chlorobenzène, pentoxyde de phosphore, oxyde d'azote.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Tétraméthrine :

DL50 cutanée pour le rat supérieur à 2000 mg/kg

DL 50 orale pour le rat supérieur à 2000 mg/kg

Inhalation : CL 50 Inhalation pour le rat : Supérieur à 5,63 mg /M3d'air

Cyperméthrine :

LD50 oral rat 500 mg/kg

LD50 dermal rat > 2000 mg/kg

LC50 inhalation rat (mg/l) 3,28 mg/l/4h

Géraniole :

LD50 (Oral). 3600mg/kg pour le rat

LD50 (Dermal). 5000 mg/kg pour le lapin

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Persistance et dégradabilité : Produit se dégradant lentement sous le sol

Ecotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les abeilles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets (produit non utilisé) :

- Ne pas déverser au sol, à l'égout, ni dans un cours d'eau
- Manipuler le produit avec des gants, le placer pour élimination dans son emballage d'origine
- Eliminer conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification : déchet liquide contenant des substances dangereuses (déchets dangereux)

Emballages vides souillés (produit utilisé) :

Au cas où les emballages ne sont pas rincés :

- Conserver l'étiquette d'origine sur chacun des récipients
- Eliminer ou recycler conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification : emballages contenant des résidus de substances dangereuses (déchet dangereux)

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 5 de 5	
		Fiche n° 20500	Version : 4.2
Fourmis Poudre		Date de création : 01/2002	
		Mise à jour : 25/10/2018	

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

REGLEMENTATION GENERALE :

Par voie terrestres : ADR/RID

N° UN	3077
CLASSE	9
I.D.N°	
GROUPE	III

Par voies maritimes : IMDG/OMI

N° UN	3077
CLASSE	9
I.D.N°	
GROUPE	III
N°EMS	FA-SF

Par voie aérienne : IATA/OACI-

N° UN	3077
CLASSE	9
I.D.N°	
GROUPE	III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

Nom	CAS	%	TP
Cyperméthrine	52315-07-8	10 g/kg	18
Tétraméthrine	7696-12-0	5 g/kg	18
Géranol	106-24-1	0,98 g/L	18

Evaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Modification de la version 4.0 à la version 4.1 : correction dans la rubrique 14

Modification de la version 4.1 à la version 4.2 : changement mineur dans la formulation, remplacement du pipéronyl butoixide par le géranol.

Les informations contenues dans ce document reflètent l'état actuel des connaissances de la SARL SPRING et ne sont censées décrire le produit qu'en terme de sécurité et de protection de la santé. Du fait que les conditions d'utilisation sont extérieures au contrôle de la SARL SPRING, toutes les recommandations ou suggestions sont données sans garantie et la SARL SPRING rejettent toute responsabilité pour pertes ou dommages encourus du fait de l'utilisation de ces informations. Les clients doivent s'assurer que le produit est adapté à son utilisation particulière. De plus, aucun élément de ce document ne devra être interprété comme une recommandation pour utiliser tout produit en conflit avec un brevet existant.